

Marie Moret à Alexandre Tisserant, 28 avril 1885

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (1)

Collation2 p. (430r, 431v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Alexandre Tisserant, 28 avril 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15918>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 avril 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination 26, rue de Toul, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

Résumé Marie Moret évoque le séjour récent de Tisserant au Familistère. À propos de la propriété achetée par Marie Moret, celle-ci souhaite y élever « un modeste pavillon déjà pompeusement baptisé « Villa André-Marie » ». Elle fait parvenir à Tisserant « tous nos divers documents dont j'ai tiré le duplicita ». Elle mentionne la séance du conseil de gérance de l'Association qui a lieu le jour même.

Mots-clés

[Amitié](#), [Habitations](#), [Météorologie](#), [Santé](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieux cités [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Profession libérale

Biographie Avocat français à Nancy (Meurthe-et-Moselle) né en 1822 à Schirmeck (Bas-Rhin) et décédé en 1896 à Nancy. Son nom complet est Charles Augustin Alexandre Tisserant. On ignore dans quelles circonstances Jean-Baptiste André Godin fait la rencontre de Tisserant, mais ce dernier devient l'avocat de l'industriel dans les procès en contrefaçon qu'il intente ou qui lui sont intentés, et son conseil dans le procès en séparation qui l'oppose à son épouse Esther Lemaire. L'avocat et son client se lient d'amitié. Godin consulte Tisserant lorsqu'il établit les statuts de l'Association coopérative du capital et du travail fondée en 1880 ou quand il rédige ensuite son testament. Il semble que Tisserant ait eu le projet de devenir membre de l'Association du Familistère (lettre de Godin à Tisserant, 3 mars 1881). Tisserant publie dans le *Progrès de l'Est* du 25 octobre 1882 une étude sur l'œuvre de Godin (lettre de Godin à Tisserant, 28 octobre 1882). Il visite le Familistère du 12 au 17 novembre 1885 en compagnie de sa fille Marguerite. Tisserant est abonné au journal du Familistère, *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

Guise Familistère
28 avril 1881

Bien cher Monsieur,

Vous espérons que
vous êtes de retour chez
vous en bonne santé.

Le temps est beaucoup
moins joli ici depuis
que vous n'y êtes plus,
et si le ciel moral y
est demeuré au beau
fixe, on n'en regrette
pas moins votre

présence qui appartient
avec elle tant de
charme et de pain.

— Depuis notre départ
je suis finalement
devenue acquéreur de
la petite propriété
de Lesquilles, où nous
allons élever proba-
blement un modeste
pavillon, déjà nom-
musement baptisé
de "Villa André-Marie".

A. Lasserant.

— Je vous envoie sous ce pli tous vos divers documents dont j'ai tiré le duplicata.

— Aujourd'hui c'était conseil de gestion, maintenant il est tard, aussi vous offre-je en bloc les sentiments de vive et profonde amitié de toute

la famille

à vous de tout cœur

Marie Monet